



## Note explicative

### Budget annexe Eau/assainissement 2023

#### Introduction

La Commune de MANIGOD assure en régie directe la gestion du service public de l'eau potable et du service public de la collecte des eaux usées. Le traitement des eaux usées est confié quant à lui au Syndicat Intercommunal d'Assainissement "Fier et Nom".

Quelques chiffres :

- Nombre d'habitants sur la commune :
  - \* permanents (population totale INSEE 2023) : 1 026
  - \* saisonniers (estimation) : 10 000.

#### Le service de l'eau potable :

Plus de 90 % des immeubles sont raccordés au réseau public d'eau potable. Les bâtiments non raccordés sont essentiellement des chalets (alpages et résidences non permanentes) situés à une altitude supérieure à celle des sources captées. Le réseau ne comporte que des branchements domestiques.

- Nombre de logements (ou assimilés) raccordés au réseau d'eau : 2 271

#### Le service de collecte des eaux usées :

Plus de 85 % des usagers branchés au réseau d'eau potable sont raccordés au réseau public d'assainissement et à la station d'épuration des eaux usées.

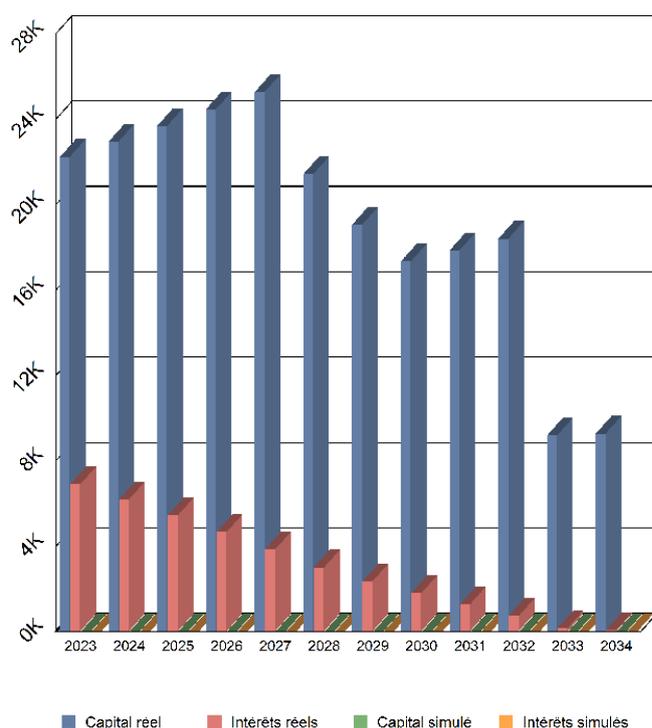
- Nombre de logements (ou assimilés) raccordés au réseau d'assainissement collectif : **1 973**

Le budget eau/assainissement est un budget annexe relevant de la comptabilité M49 (comptabilité des services publics industriels et commerciaux) Il doit s'équilibrer sans apport du budget principal, grâce aux redevances perçues auprès des usagers du service.

#### Point sur la dette :

L'annuité de la dette pour l'année 2023 s'élève à la somme de (contre 29 098.67 € en 2022 diminution qui s'explique par la fin de certains remboursements d'emprunt) 22 208.67 € de capital et 6 890 € d'intérêts. Le capital restant dû au 01/01 de l'exercice est de 230 900.31 €.

Diagramme de remboursement



**Résultats de l'exercice précédent et résultats de clôture à reporter (hors restes à réaliser) :**

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultats de clôture
Investissement	32 792.22 €		199 213.53 €	232 005.75 €
Exploitation	90 408.42 €	90 408.42 €	121 508.55 €	121 508.55 €
Total	123 200.64 €	90 408.42 €	320 722.08 €	353 514.30 €

**Les crédits prévisionnels pour 2023 sont les suivants :**

**Section d'exploitation**

**Dépenses d'exploitation (Total : 865 783.06 €)**

**011 charges à caractère général : 466 499.30 €**

A noter sur ce chapitre le compte 611 : 180 000 € correspondant au reversement de la participation au syndicat Fier et Nom pour l'assainissement collectif.

Le compte 6183 : 9 600 € correspondant au reversement de la participation au syndicat Fier et Nom pour l'assainissement non collectif.

Au compte 6371 : 11 000 € il s'agit du reversement à l'Agence de l'eau de la redevance au titre du prélèvement.

**012 charges de personnel et frais assimilé : 82 732.86 €**

Somme remboursée au budget principal : il s'agit des charges du personnel affecté au service de l'eau et de l'assainissement. En baisse par rapport à 2022 en raison du mouvement de certains personnels.

**014 Atténuation de produits : 29 200 €**

Il s'agit des reversements à l'agence de l'eau des redevances pour pollution domestique (20 555 €) et redevances pour modernisation des réseaux de collecte (8 645 €). Redevances collectées auprès des usagers via la facture d'eau et ensuite reversées à l'Agence de l'eau.

**023 Virement à la section investissement : 0 €**

Il s'agit de l'autofinancement complémentaire pour la section d'investissement.

**042 opérations d'ordres de transferts entre sections : 270 675.86 €**

Il s'agit des dotations aux amortissements pour les immobilisations (travaux acquisition..)

**66 charges financières : 6 564.34 €**

Il s'agit des intérêts des emprunts (annuité de l'exercice + intérêts courus non échus)

**67 Titres annulés sur exercices antérieurs : 4 700 €****68 Dotations aux dépréciations : 250 €****Recettes d'exploitation (Total : 865 783.06 €)****042 Opérations d'ordre de transfert entre section : 59 439.58 €**

Il s'agit de l'amortissement des subventions allouées dans le cadre d'opérations de travaux.

**70 Produits des services du domaine et ventes diverses : 805 275.48 €**

On trouve notamment dans ce chapitre : la vente d'eau aux abonnés 355 000 € et les redevances d'assainissement collectifs 280 570 € calculées en fonction des tarifs votés en juillet 2022 sur la base des volumes commercialisés l'année précédente. On y trouve également : les redevances collectées pour le compte de l'agence de l'eau et celles collectées pour le compte du Syndicat Fier Nom.

Les recettes prévisionnelles sont en baisse par rapport à 2022, car l'an dernier suite à des problèmes d'organisation du personnel (liés à des départs) du retard avait été pris dans le relevé des consommations et dans la facturation. Par conséquent, la consommation facturée correspond à un relevé sur presque 14 mois.

Tarifs communaux votés en 2022 et couvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023 sont les suivants :

<b>EAU POTABLE</b>	
<b>A) redevance annuelle</b>	
* Part fixe / unité desservie	<b>100 €</b>
* consommation	<b>0.92 €/m3</b>
* location de compteur	
- 15 et 20 mm (3 et 5 m3)	<b>10,93 €</b>
- 25 et 30 mm (7 et 10 m3)	<b>34.64 €</b>
- au-dessus de 30 mm	<b>156.64 €</b>
<b>B) compteur de chantier</b>	
* Part fixe / unité desservie	<b>163.92 €</b>
* consommation	<b>0,86 €</b>
<b>ASSAINISSEMENT</b>	
* Part fixe / unité desservie	<b>75.34 €</b>
* consommation/m3	<b>0,39 €</b>

**75 Autres produits de gestion courante : 1 068 €**

Compte 7581 Fonds de Compensation de la TVA : il s'agit du remboursement d'une partie de la TVA ayant grevée certaines dépenses d'entretien sur l'année N-2.

**775 Produits de cession : 0 €**

## Section d'investissement

### Dépenses d'investissement (Total : 814 146.60 €)

**020 Dépenses imprévues : 9 874.37 €**

**040 Opérations d'ordre de transfert entre section : 59 439.58 €**

Il s'agit de l'amortissement des subventions allouées dans le cadre d'opérations de travaux.

**16 Emprunts et dettes assimilées : 22 208.67 €**

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts en cours.

**20 Immobilisations incorporelles : 16 150 €**

Compte 2031 : Il s'agit de frais d'études pour 17 230 € détaillés comme suit :

NICOT Source Comburce		4 780,00 €
Turbines micro centrales		2 450,00 €
Etude assainissement Murailles/Picard/Bouchat		10 000,00 €
<b>Total</b>		<b>17 230,00 €</b>

Compte 2051 Achat de logiciels télégestion station de relevage : 3 700 €

**21 Immobilisations corporelles : 52 200 €**

Compte 21561 Divers acquisitions : 52 200 € (dont notamment campagne acquisition compteurs pour 4 500 €, travaux chambre aep hameau du ruisseau pour 7 000 et changement des pompes de relevage eaux usées pour 30 000 €)

**23 Immobilisation en cours : 649 493.98 €**

Voir le programme de travaux dans le tableau ci-joint en annexe.

## Recettes d'investissement (Total : 814 146.60 €)

**001 Solde d'exécution de la section investissement reporté : 232 005.75 €**

Il s'agit du résultat de clôture de la section investissement reporté.

**021 Virement de la section de fonctionnement : 0 €**

Autofinancement dégagé par la section de fonctionnement de l'année N et viré à l'investissement pour financer des nouvelles acquisitions et nouveaux travaux.

**040 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 270 675.86 €**

Il s'agit des écritures d'amortissement des immobilisations (travaux, acquisitions...)

**10 Dotations fonds divers et réserves : 189 870.99 €**

Au compte 10222 FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) : 68 362.44 € correspondant au remboursement partiel de la TVA ayant grevée les investissements de l'année N-2.

Au compte 1068 Excédents de fonctionnement reporté : l'excédent de clôture 2022 est affecté au compte 1068 en investissement soit la somme de 121 508.55 €.

**13 Subventions d'investissement : 121 594 €**

Soldes de subventions restant à percevoir sur les opérations :

- AEP FOUX PICHEUX subvention départementale : reste à verser 51 250 €
- AEP CHAMP ROZ subvention départementale : reste à verser 24 324 €
- AEP JOUX BRÉVINS LES COMBES subvention départementale : reste à verser 46 020 €

Soit un total de 121 594 € à percevoir

## Conclusion

Le budget prévisionnel 2023 est équilibré sans nouvel emprunt à contracter et permet de financer :

- 20 930 € d'études et autres immobilisations incorporelles,
- 52 200 € d'acquisitions (immobilisations corporelles)
- 649 493.98 € de travaux (immobilisations en cours)

Total de ces investissements : **722 623.98 €** (pour mémoire en 2022 prévisionnel investissement : 706 889.31 €)

Parmi les projets les plus importants prévus cette année :

- Assurer la protection de la source de Comburce : prévisionnel de 288 000 €
- Solde des travaux AEP Joux Brévins Les Combes Tranche ferme : 129 990 €
- Travaux AEP Joux Brévins Les Combes Tranche conditionnelle : 193 769.10 €